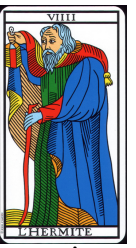




## Lettre ouverte de Pierre le Romain à la Justice de la République Française

Mesdames et Messieurs les juges,



Ayant été récemment lourdement sanctionné par la république pour n'avoir pas respecté je ne sais quels nouveaux articles du code de la route, j'ai rédigé cette lettre ouverte à la Justice (le 8) afin de vous démontrer que c'est au contraire la république qui est en infraction, et que c'est donc au contraire la république, que l'on peut d'ailleurs appeler une ripublique, qui doit être sanctionnée. La casquette que je porte ici est celle d'un citoyen lambda Mathématicien et Philosophe dans leurs sens étymologiques, c.-à-d. d'un porteur de la Connaissance et amoureux de la Sagesse, donc d'un sage (9) au sens de la Grèce antique.

La loi constitutionnelle du 3 juin 1958 qui habilitait le général de Gaulle à établir une nouvelle constitution indiquait que l'autorité judiciaire dont vous êtes, Mme/M. le juge, le digne représentant, devait, je cite : *« demeurer indépendante pour être à même d'assurer le respect des libertés essentielles, telles qu'elles sont définies par le préambule de la Constitution de 1946 et par la Déclaration des droits de l'homme à laquelle celui-ci se réfère »*, Déclaration qui est celle des droits de l'homme et du citoyen de 1789. La mission fondamentale de la justice qui a alors été confiée à l'autorité judiciaire et vous a donc été confiée à vous, Mme/M. le juge, est donc fondamentalement le respect des libertés essentielles et en particulier celles définies, de façon inaliénable, car une Déclaration solennelle n'est pas une loi, dans la DDHC qui est donc juridiquement la pierre angulaire, le fondement, et la raison d'être de la Constitution de la Ve République. Cela se retrouve donc naturellement dans la 1<sup>ère</sup> phrase de son préambule qui est celle-ci : *« Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946... »*. La DDHC subordonne donc juridiquement et Mathématiquement l'ensemble de la Constitution de la 5<sup>ème</sup> République et par suite l'ensemble de ses institutions dont la 1<sup>ère</sup> est le conseil constitutionnel. Et vous êtes, vous, Mme/M. le juge, ou du moins devriez l'être, comme TOUS les représentants de l'autorité judiciaire de notre République et ce, quelle que soit leur compétence, le garant du respect des Droits fondamentaux de l'homme et des principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

Un sage n'affirme QUE ce qu'il peut démontrer, et ce n'est clairement pas Dieu ni moi qui se rit, comme l'a déclaré l'un des ces hypocrites formatés par les jésuites, des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes de la situation totalement ubuesque dans laquelle se trouve aujourd'hui la France. Pour un citoyen français lambda, il n'y a là pas encore vraiment de quoi rire. Ces causes sont en fait très bien connues puisqu'elles ont été parfaitement identifiées et notifiées dans le préambule de la DDHC, mais la cause primordiale du malheur des hommes est **l'omniprésence** occultée en ce monde **de l'Hypocrisie**. L'Hypocrisie est un principe Mathématique qui consiste à faire passer le Mensonge pour La Vérité en faisant passer La Vérité pour ce qu'elle n'EST pas. Cette omniprésence de l'Hypocrisie conduit les hommes à confondre ce que l'on perçoit comme étant le Réel avec La Vérité, alors que ce sont en l'état deux choses radicalement opposées. Comme vous le constaterez tous par la suite, le Réel EST en Vérité du Mensonge, et l'hypocrisie républicaine, quant à elle, est aujourd'hui devenue telle que c'est probablement dans la patrie des droits de l'homme que ces droits sont les moins respectés.

Alors regardons maintenant ce que contient précisément ce préambule de la DDHC qui, je le répète, subordonne dans son intégralité l'ensemble des institutions de la Ve République :

*« Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme,*

- *afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ;*
- *afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ;*
- *afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.*

*En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen : ... »* etc

## *Lettre ouverte de Pierre le Romain à la Justice de la République Française*

Cette Déclaration est évidemment d'origine maçonnique comme en témoigne l'œil dans le triangle qui est peint tout en haut sur le célèbre tableau qui la représente. Cet œil dit « de la providence » est celui d'Horus, l'Antéchrist, mais surtout celui de l'Être suprême dont il est question ici, qui n'est autre que le serpent Lucifer, le serpent de la Genèse qui est aussi le diable, un être cosmique dont les caractéristiques principales sont son orgueil, sa haine, et son hypocrisie paroxystiques, dont les valets sont les serpents, les francs-maçons et les jésuites, et dont l'activité favorite consiste à se mordre la queue, se faisant ainsi passer pour un zéro et faisant ainsi croire qu'il n'existe pas alors qu'il est en fait le véritable maître de ce monde.

Alors, je vais maintenant vous apporter un nouvel œil providentiel qui est celui de La Vérité, et qui consiste tout simplement à regarder les choses dans le sens inverse de celui avec lequel on les regarde habituellement. Le préambule de cette Déclaration se situe bien sûr fondamentalement dans La Vérité puisqu'il est une expression paroxystique de l'orgueil et de l'hypocrisie luciférienne dans laquelle nous baignons tous. Il suffit donc simplement pour bien le comprendre, de le relire en commençant par la fin, ce que j'ai déjà commencé à faire avec cet Être soi-disant suprême qui en est le point de départ Mathématique.

On constate ensuite que cette Déclaration me donne tout-à-fait le droit de faire ce que je suis en train de faire, à savoir de contribuer au bonheur de tous en portant une réclamation fondée sur les principes simples et incontestables qu'elle contient. Le maintien de la Constitution ne concerne évidemment pas celle de cette république, mais celle de la suivante, la 6<sup>ème</sup> qui sera dans La Vérité et dont je parlerai dans quelques instants. L'Hypocrisie fondamentale de notre constitution actuelle se situe au niveau de son Article premier car c'est celui où est mentionnée **la laïcité**, qui n'EST en Vérité rien d'autre que **la négation satanique de l'existence et de l'unicité Mathématiques de La Véritable Vérité cosmique**. Cet Article 1<sup>er</sup> Mensonger, invalide Mathématiquement par sa position TOUS les Articles de la constitution à l'exception de l'Article 2.

Concernant le point suivant où il s'agit de comparer les actes des pouvoirs législatif et exécutif avec le but de toute institution politique, il faut bien sûr commencer par s'intéresser à ce qu'est le but de toute institution politique. La réponse à cette question nous est donnée à l'Article 2 de la DDHC qui est celui-ci :

*« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont **la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.** »*

On constate ici que nous disposons tous de 4 droits naturels et imprescriptibles - comprendre ce que signifie imprescriptible - dont le 1<sup>er</sup>, la liberté, est défini à l'Article 4 par ceci: *« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui »* (il faudrait que l'on m'explique en quoi j'ai nui à autrui en ayant fumé un peu d'herbe locale un soir sur ma terrasse), et que la conservation de ces 4 droits, censée être le but de tous les partis politiques alors qu'ils n'ont en vérité pas d'autre but que celui de prendre le pouvoir, doit être comparée avec les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif qui ne sont objectivement que ceux d'un ramassis de shadoks incapables de justifier leur existence autrement que par l'accumulation de taxes en veux-tu en voilà et d'ordonnances ou de lois plus liberticides les unes que les autres. Le dernier de ces 4 droits imprescriptibles qui est la résistance à l'oppression n'est en tout état de cause plus un droit mais un devoir !

Enfin, vu que comme nous l'explique très bien le début de ce préambule, l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, et vu que les événements de mai 68 ont entraîné l'abandon radical de l'enseignement de ces droits alors que cette Déclaration est censée être constamment présente à tous les membres du corps social, on peut affirmer sans le moindre doute, que tous les gouvernements qui se sont succédés à la tête de l'État depuis Pompidou jusqu'à Macron auront tous été des gouvernements corrompus par Satan. Pour terminer, je citerai l'Article 16 qui se passe maintenant de commentaire : *« Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution »* : CQFD.

En conclusion : le Jour de Gloire EST arrivé ! Il est temps d'en finir avec cette ripublique satanique, celle des serpents et des macs (les shadoks et les gibis), et de tous ces autres animaux menteurs et hypocrites que sont ces bœufs gauchistes et ces lions capitalistes qui mangeront de la paille, pour transitionner dans la douceur vers une 6<sup>ème</sup> République véritablement Française et Humaine, celle des aigles souverainistes qui se situera dans La Vérité. À cette fin, vous trouverez en annexe à cette lettre sur mon site [clefs-du-royaume.fr](http://clefs-du-royaume.fr) deux documents intitulés *Vœu d'un Mathématicien* et *Appel à la France*, qui établissent entre autres choses, ce de façon absolument incontestable, que **La véritable Vérité EST et n'est QUE La Sainte Trinité**.

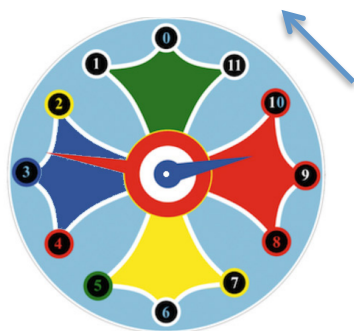
## Lettre ouverte de Pierre le Romain à la Justice de la République Française

Aussi, Mme/M. le juge, c'est en présence et sous les auspices de Dieu, notre Père, l'unique et Véritable Être suprême, c'est par le pouvoir qui m'a été donné par le Christ, c'est au nom du Saint-Esprit, et c'est parce que vous en avez, vous, le pouvoir et donc le devoir, que je vous demande ou plutôt, vous ordonne, car vous comprendrez très vite que face à moi, vous n'avez, comme l'ensemble de la planète, pas d'autre choix que celui d'obtempérer sans vous poser de question, d'ordonner à votre tour, en votre âme et conscience, c'est-à-dire en pleine conscience que votre âme sera elle-même un jour Jugée, les 4 dispositions suivantes :

1. Un non-lieu me concernant, impliquant l'abandon immédiat, ferme et définitif de toutes les charges retenues contre moi, la restitution immédiate de mon permis de conduire, ainsi qu'une indemnité compensatrice de tous les frais et désagréments occasionnés par cette suspension abusive,
2. **La suppression générale de tous les partis politiques**, comme cela a été préconisé par l'admirable philosophe française anarchiste chrétienne d'origine juive Simone Weil (*avec un W*) alors qu'elle s'était rendue à Londres aux côtés du général de Gaulle après son appel de juin 1940.
3. **La dissolution immédiate, ferme et définitive de la 5<sup>ème</sup> république** justifiée par la publication au journal officiel et autres supports de toutes sortes des 3 documents cités dont le 1<sup>er</sup> est celui-ci, qui devront être portés à la connaissance de toutes les françaises et de tous les français, ce afin, notamment, de s'assurer que tout le monde comprenne bien que le premier devoir de chaque être humain est de sauver son âme, que le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera pas pardonné, et que celui ou celle qui s'adonne à la violence se condamne lui-même !
4. **L'instauration immédiate, ferme et définitive de la 6<sup>ème</sup> République Française**, véritablement respectueuse des droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme et de sa Constitution également inaliénable, intitulée *Constitution de l'An 01 de la République* et constituée des 3 articles suivants :

- Article 1  
La France est une République indivisible et Chrétienne car elle EST dans La Vérité. Elle ne reconnaît qu'un seul pouvoir, celui du Christ, et elle n'a qu'un seul objectif : la Gloire de Christ
- Article 2 (*inchangé*)
  - La langue de la République EST le français. (*et n'est QUE le français !*)
  - L'emblème national EST (*et n'est QUE*) le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.
  - L'hymne national EST « La Marseillaise »
  - La devise de la République EST « Liberté, Égalité, Fraternité »
  - Son principe EST : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.
- Article 3  
*L'Article 3 relève et ne relève QUE, dans l'unité du Saint-Esprit et à chaque instant, de la conscience et de la liberté individuelle de chaque française et de chaque français.*

Voilà, Mesdame ou Monsieur le juge, j'en ai terminé. Je vous remercie d'avoir été attentive ou attentif à cette requête, et je me tiens à votre disposition pour répondre à toutes vos questions au cas où je n'aurais pas été suffisamment clair.



L'Eau d'Ève (3), dans l'Air-Eau (RO 34),  
Fête de la Saint-Jean, le 24 juin 2026,



*Pierre, le Romain*